



Le Mussigeois

N°203 - JANVIER 2018

Plus d'informations de MUSSIG : Connectez-vous sur le site internet

www.mussig.fr.

Manifestations du mois

Le 05 : Galette des Rois	Foyer club
Le 06 : Vœux du Maire	Commune
Le 14 : Repas des aînés	Commune
Le 19 : Assemblée Générale	Miss Maman
Les 20 et 21 : Théâtre	Foyer Club
Le 26 : 1 ^{er} Don du Sang	ADSB
Les 26 et 27 : Théâtre	Foyer Club
Le 27 : Coupe Secrétaire	Skat club

**Fermeture exceptionnelle de la
mairie/poste le 2 janvier 2018.**

MERCI !

La vente de charité a remporté un vif succès. Un grand merci à tous les participants. Le profit de cette vente sera versé à différentes œuvres humanitaires.

THEATRE

Pour la saison 2017 / 2018, le **Foyer Club des Jeunes de Mussig remonte sur les planches** et propose en janvier prochain une nouvelle pièce « **CAMPING IM PARADIES** », une comédie en 3 actes de de Bernard WEINHARD.

En première partie, les enfants présenteront « **KENDERSPRENG** », écrite par Jean-Louis Goetz.

Les représentations se tiendront à la salle des fêtes de Mussig (rue de Heidolsheim) : · Samedi 20 janvier 2018 à 20h

· Dimanche 21 janvier 2018 à 14h · Vendredi 26 janvier 2018 à 20h · Samedi 27 janvier 2018 à 20h

Initiée en 2007 par le Centre européen d'étude du Diabète (CeeD), l'opération « En scène contre le diabète » mobilise les troupes de théâtre dialectal en faveur de la lutte contre la maladie. Une partie des bénéfices générés par les représentations seront ainsi reversés en faveur des activités de l'association strasbourgeoise.

Résumé de la pièce en français

La jeune Babette est envoyée par ses parents dans le sud de la France pour améliorer son français car elle a raté son bac. Son compagnon se propose de l'accompagner au camping pour soi-disant, lui donner des cours approfondis. Ils s'imaginent passer des vacances tranquilles mais c'est sans compter sur... un prof de français farfelu, un prétendant romantique, des parents peu raisonnables, un vendeur de montres roublard, et des voisins casse-pieds...qui vont se charger de rendre leur séjour bien moins paradisiaque que prévu ! Le directeur du camping aura bien du mal à gérer tout ce petit monde hétéroclite, et ni le gendarme, ni le médecin germanique, ni la masseuse ukrainienne ne l'aideront...

Résumé de la pièce en alsacien

D'Babette wurd vun ihre Eltere in de sude s'schickt Ferie mache um ihr Franzesch ze verbessere, denn Sie hett de Bac geblotzt un Sie will a Mol Bac+10 mache. Ihr Liebschter traat sich an mit ihre ze fahre um ihre die "cours approfondis" ze gänn ! Sie meine Sie kenne gemietlich Ferie verbringe mitnand, doch pletzlich stehn s'Eltere do mitem prof de français. De prof, wie e bissel e Schuss hett, kummt nitt blos fer cours ze gänn denn er hett sich schun verliebt in D'Babette. De Babbe, der macht Bekanntschaft mitere Studentin wie bade geht. Er bringt ihre S'Elsässische bie ! Do kummt au noch e schwarze wie Uehre verkauft usw...

Un s'allersbesch : d'Nochber, wie gsait hann Sie fahre uff Casablanca, stehn pletzlich do in Perpignan uffem campingplatz. un schun geht de Krach los ! Der camping wurd gériert vum Bébert, wie ken andere isch als e Elsässer ! E Doktor kummt au noch weil de Babbe schients de Verstand verlore hett, obwohl D'Mamme meint dass er noch nie keiner g'hett hett ! E Schandarm kummt au noch, um nochem Rechte ze lueje, weil do so manche Sache passiere ! Un do derf m'r nitt d'Ella Olga vergesse, e masseuse wie uss de Ukraine kummt un e bissel growi massage macht ! De Bébert organisiert e hitparade uffem camping fer de Kenig vum camping ze wähle. Wer do alles ufftrette wurd an dem hitparade ! Un wan niemes weiss, d'Mamme hett im Versteckelte a Verhältnis mit ihrem zukünftige Tochtermann. Wie wurd dess alles ende ?

Informations et réservations auprès d'Agnès Goetz au 03 88 85 36 40 ou 06 27 96 10 85 entre 19h et 20h ou par mail à jeanlouis.goetz@wanadoo.fr.

Le prix d'entrée est de 9.00 euros (tombola comprise, avec tirage en fin de chaque représentation).

SMICTOM

En Alsace Centrale, **chaque personne génère 545kg de déchets par an**. Il n'y a pourtant pas de fatalité. Des petits gestes simples du quotidien peuvent largement diminuer cette quantité.

Lutter contre le gaspillage :

20kg par an par habitant : c'est le poids d'aliments que chaque français jette à la poubelle. Cela représente jusqu'à **400 euros par an** pour un foyer de 4 personnes. Des solutions simples existent : faire une liste de courses, cuisiner les restes, congeler les restes de plats etc..

Dites non à la publicité :

Un stop pub, disponible en Mairie, et elles arrêtent de s'entasser.



Notre consommation de papier impressionne :



Avant de devenir papier chiffon, le papier peut être... **papier brouillon** ! Ce petit geste, associé à d'autres également très efficaces (impressions en recto-verso, plusieurs pages par feuille, etc.) permet de réduire de façon conséquente la consommation de papier, à la maison comme sur le lieu de travail. Avant d'imprimer, posez-vous les questions incontournables : est-ce un document à archiver ? Ce courrier, ce courriel, ne puis-je pas le **conserver simplement en version informatique** ?

Donner les livres, les vêtements et autres objets qui ne servent plus :

Les livres sont faits pour être lus, pas pour être jetés ! Comme les jouets, ils peuvent être **donnés à des associations** qui les redistribueront aux personnes qui en ont besoin.

Vos vêtements ont aussi une valeur, même après avoir été portés. Ainsi, pensez à les vendre ou à les donner lors des foires-à-tout, vide-greniers, sur des sites internet d'échange. Envie de faire un geste solidaire ? Déposez-les dans les **conteneurs des associations** (rue du Moulin). Vous pouvez aussi déposer ces objets dans les recycleries installées au sein des **déchetteries** du SMICTOM d'Alsace Centrale. Ces objets seront pris en charge par Emmaüs.



Utiliser les rechargeables :



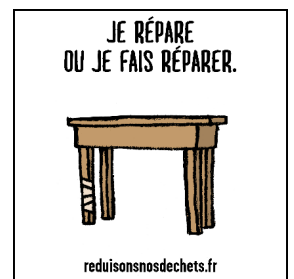
C'est pour beaucoup de français devenu une habitude : **les piles**, elles **se rechargent**. L'investissement initial est très vite amorti et chacun peut vite en mesurer les bénéfices environnementaux : réduction des rejets polluants, diminution de la consommation des ressources naturelles, moins de déchets toxiques.

Bricoler, réparer, pour des durées de vie allongées

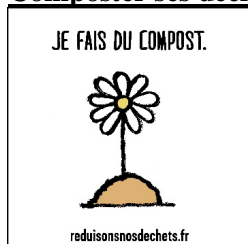
Un joint, un fusible, une courroie, les grosses pannes sont souvent dues à de petites pièces faciles à changer. Vous n'avez pas la fibre du bricolage et de la réparation ? Qu'importe ! Des artisans le font pour vous. Bien souvent moins cher qu'un appareil neuf, la réparation permet d'allonger la durée de vie de vos équipements (électroménagers, vélos, etc.) : jusqu'à 20 kg de déchets en moins chaque année.

Et si la panne est définitive, pensez à la collecte des déchets d'équipements électroniques dans les **déchetteries** ou dans les magasins (si vous achetez un nouvel équipement). Les composants de chaque appareil bénéficieront ainsi d'un recyclage.

Pensez au Repair Café : les bénévoles de cette association peuvent vous aider à réparer certains objets.



Composter ses déchets biodégradables :



Vous disposez d'un jardin ? N'hésitez pas, **compostez vos déchets verts et fermentescibles** ! Des **composteurs** peuvent vous être proposés à **des tarifs préférentiels**. En disposant vos déchets biodégradables et vos déchets de jardin dans celui-ci, vous obtiendrez en quelques mois un compost de qualité qui vous permettra de **fertiliser vos sols** et apporter à vos plantations tous les éléments organiques nécessaires à leur développement. **30% de votre poubelle** peuvent ainsi être compostés !



L'association de parents d'élèves les Enfants d'Abord organise une
BOURSE aux VÊTEMENTS, JOUETS et ARTICLES DE PUERICULTURE
le **dimanche 25 février de 8h à 12h à la salle des fêtes de Mussig.**



Vous pourrez y vendre toutes sortes d'articles pour enfants : vêtements 0-16 ans, jouets, livres, matériel de puériculture, vêtements de grossesse

Renseignements et inscriptions (par email de préférence) :

enfantsdabord.mussig@gmail.com ou par téléphone Adeline GOETZ 06.82.32.43.20

Prix de la table d'emplacement : 10 euros

Le bénéfice sera versé à l'école de Mussig au profit de la classe verte des enfants.

PASSAGE du PEDICURE

Mardi, **09 Janvier** à 14h30 à la
Maison des Associations.
Inscription au 06.37.61.55.44

SMICTOM

Fermeture des déchetteries le
samedi 13 janvier 2018

Merci aux familles et à tous les villageois qui se sont impliqués dans la vente de fromage !! Cette vente a été un réel succès pour l'aide au financement de la Classe verte grâce à vous !
Merci encore aux maîtresses d'avoir transporté nos enfants dans une semaine riche « autrement ».

D'autres moments vous attendent : la Tombola de Noël, la Bourse aux vêtements du 25 Février, la dégustation de chocolats de Pâques...et de se retrouver avec les enfants à la fête de l'école.
L'association Les Enfants d'abord vous souhaite de chaleureuses fêtes de Noël !

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2017

PRÉSENTATION DU PROJET DE PLANTATION PÉPINIÈRE PAR L'ASSOCIATION UNTER'M BAUM

Monsieur FAHRNER Michel présente le projet d'implantation d'une pépinière et la création d'un sentier, si possible, le long du Hanfgraben entre les rues de Sélestat et du Moulin. L'espace de plantations a pour but premier de favoriser la transmission des savoirs entre les populations et notamment les enfants de la commune, d'améliorer le cadre de vie des habitants et en faire un acteur du développement. Un des souhaits de cette association est que chaque enfant qui quitte l'école au moment de passer au collège, ait planté un végétal qu'il pourra toujours retrouver en venant s'y promener les années d'après.

Monsieur HAUG Albert continue l'intervention en exposant le fait que la commune, qui possède une des deux parcelles en question, devra faire un choix crucial qui donnera le coup d'envoi ou non de la réalisation du projet. En effet, suite à son départ en retraite agricole et à la rétrocession des terres qu'il avait en fermage, le moment serait opportun pour la commune de donner un nouveau sens à cette parcelle. Cette superficie de terres soumises aux eaux n'a que peu de valeurs agricoles.

Madame GROSSE Camille expose les différents aménagements possibles sur ce type de sol. L'exemple du Parc Naturel Urbain de Koenigshoffen est utilisé avec ses diverses créations à partir de saule et l'investissement des habitants et d'écoles de proximité. Son expérience suite à de nombreux projets réalisés par l'Association de promotion de l'arbre champêtre, *Haies Vives d'Alsace*, vient répondre aux interrogations de l'assemblée. Bien entendu chaque projet est différent et peut être adapté en fonction de l'emplacement, du type de sol mais aussi des envies des bénévoles et élus.

Une discussion s'engage sur la sécurité des installations type aire de jeux naturels présentées car une vérification réglementaire sera obligatoire. Bien que l'Association Unter'm Baum soit actrice première de ce projet, la commune de Mussig restera toutefois responsable des lieux et responsable également en cas d'accident d'un administré.

Une réflexion se poursuivra dans un premier temps sur l'élaboration d'un sentier pédestre le long du Hanfgraben avec l'aménagement des abords par des arbres, arbustes, végétations diverses et variées.

ADHÉSION AU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA BLIND AU SDEA

Toutes les communes concernées n'étaient pas d'accord avec cette adhésion. Jusqu'ici lors de soucis divers, les différents syndicats se renvoyaient systématiquement la faute, ne permettant pas aux communes d'obtenir une aide concrète pour résoudre le problème rapidement. Avec ce regroupement tout le monde espère que les démarches soient plus simples et plus efficaces.

Comme pour le SYNDILL, le conseil Municipal décide l'adhésion du Syndicat d'Assainissement de la Blind au SDEA et de transférer au SDEA, en pleine propriété et à titre gratuit, l'ensemble des biens communaux affectés à l'exercice des compétences transférées.

ZAE LE BREITEL : CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE LA ZONE ARTISANALE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'entretien et de gestion par la Communauté de Communes de Sélestat de la ZAE du Breitel transférée par la commune de Mussig dans le cadre de la compétence obligatoire « zone d'activité économiques »

La Communauté de Communes de Sélestat (CCS) s'engage à prendre en charge financièrement le coût global des prestations assurées par les services de la commune de Mussig, relevant de la gestion et de l'entretien de la ZAE transférée. Elle est valable pour une durée d'un an et renouvelable tacitement.

ECOLE : SUBVENTION SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Une subvention de 70€ par classe soit un total de 140€ pour les 2 classes participantes, correspondant au prix de revient du spectacle est accordée à la demande faite par la directrice. Cette participation au spectacle de Noël organisé à la Salle des fêtes de Schoenau regroupe les écoles du Centre Alsace.

DIVERS ET INFORMATIONS

Maison des associations

Différentes variantes ayant été proposées, le choix s'est porté sur le croquis V3. L'écrit se situera sur la façade donnant sur la rue, entre la fenêtre droite de l'étage et la façade côté rue.

Croix rouge Française : Conteneurs à vêtements

Par courrier en date du 26 Octobre 2017, la commune a réceptionné une proposition en provenance de la Croix Rouge Française concernant la mise à disposition dans le village d'un conteneur à vêtements supplémentaire à celui déjà en place par la société COLTHAB.

Si la proposition semble intéressante, il faut néanmoins vérifier si elle est possible à l'emplacement proposé par COLTHAB, à savoir en face de la salle des fêtes.

Cérémonie du 8 mai

Il est proposé de ne plus célébrer la cérémonie du 8 Mai au profit de la cérémonie du 14 juillet pour faire venir plus de monde aux cérémonies retenues et éviter tout désintéressement de la part des administrés.

Pour l'année 2018, les cérémonies célébrées seront les mêmes qu'en 2017.

La prochaine réunion du Conseil Municipal : 7 février 2017 à 20h00



Le Maire, les Adjoints,
les Conseillers Municipaux,
et le personnel communal

vous présentent

leurs meilleurs vœux pour l'année

2018

